Couëtron-au-Perche

BULLETIN MUNICIPAL

2022 2023

www.couetronauperche.fr/
IntraMuros (Application sur mobile)
www.facebook.com/couetronauperche

P 5 Trombinoscope

P12 Réalisations 2022

P16 Environnement

«Calendrier des passages de la Balayeuse 2023»
Souday et Saint-Agil

mercredi 12 avril
mardi 13 juin
mardi 18 juillet
mardi 08 août
mercredi 6 septembre
mardi 10 octobre
mardi 7 novembre
mardi 5 décembre

Balayage des rues et trottoirs

Pour une meilleure efficacité du service, nous vous incitons à procéder, quelques jours avant la date de passage de la balayeuse, au nettoyage de la partie de trottoir située face à votre habitation et à ne pas stationner votre véhicule personnel dans la rue ou sur les places.

Fresque Ecole

Habitants éphémères

Nouveaux horaires des Mairies

ARVILLE	lundi	14h30 à 16h30
OIGNY	mercredi	11h00 à 12h00
SAINT-AVIT	jeudi	14h00 à 15h00
SAINT-AGIL	mardi	14h00 à 18h00
Et	vendredi	8h30 à 12h00
SOUDAY	lundi, mardi, mercredi et jeudi	9h00 à 12h00
	Et vendredi	14h00 à 17h30

Pour toute urgence, en dehors des ouvertures, veuillez adresser un mail : mairie@couetronauperche.fr ou laisser un message sur le répondeur du 02.54.80.93.18

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE..... p 3
LE CONSEIL MUNICIPAL ..... p 4
VIE COMMUNALE ..... p 5
BUDGET ..... P 6
EAU, ASSAINISSEMENT..... p 10
REALISATIONS ..... p 12
PROJETS 2023 ..... p 14
ENVIRONNEMENT ..... p 16
INOS PRATIQUES ..... p 18
TARIFS SALLES COMMUNALES... p 20
POPULATION-DEMOGRAPHIE ..... p 21
VIE ASSOCIATIVE..... p 22
SERVICES ..... p 24
SERVICES CCCP ..... p 26
NOUVEAU SERVICE ..... p 28
SYNDICAT MIXTE ..... p 29
BIEN VIVRE ENSEMBLE ..... p 30
SYVALORM ..... P 31
ASSOCIATIONS/ARTISANS/COMMERCES ..... p 32

Le mot du Maire

Chers amis, citoyens de Couëtron au perche

Je commencerai par vous souhaiter une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité (le plus possible en ces années particulières) et de bonheurs partagés.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, les maires délégués, les adjoints et conseillers ainsi que tout le personnel administratif et technique.

Mes remerciements s'adressent ensuite à l'ensemble du personnel soignant, les aidants, les accompagnants de tous les jours ainsi qu'aux pompiers et aux gendarmes, je salue votre engagement, votre dévouement et leur lot de sacrifices.

Que ces quelques mots vous témoignent notre grande reconnaissance pour notre commune et plus largement tout le territoire de la Communauté de Communes.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : agriculteurs, artisans, commerçants, enseignants, présidents et membres bénévoles des associations. Grace à vous Couëtron-au-Perche existe, se dynamise et vit ! Merci à tous

Dans ce bulletin vous trouverez les principales actions menées par la municipalité en 2022.

Installation et inauguration du City stade « les Guernazelles », des chantiers de voirie, des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux, le remplacement par des leds de l'éclairage publique, labellisation de la base VTT située derrière le terrain de foot utile au développement écotouristique et pour l'image du territoire.

Avec l'équipe municipal, nous définissons la priorité des projets et les objectifs en chcrchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets financièrement soutenables

Cette feuille de route doit vous permettre de donner sens à notre commune nouvelle et de consolider cette dynamique de vie et d'attractivité territoriale.

La création du site « hacker1village » ainsi que la crise Covid, ont permis de réaliser plusieurs ventes immobilières. De ce fait, de nouveaux habitants ont fait le choix de poser « leurs valises » chez nous. Nous leur souhaitons la bienvenue !

En ce qui concerne les travaux et projets 2023, nous prévoyons l'installation d'une chaufferie bois en remplacement des systèmes de chauffages énergivores (gaz et électriques) qui alimentent les salles, bâtiments et logements communaux. Nous poursuivrons notre action de rénovation des canalisations et d'amélioration de notre réseau de distribution d'eau.

C'est pourquoi, certains projets se font par tranche par exemple le bâtiment de l'ancienne école de St Agil, la remise en état de la maison du Porche et l'étude de l'aménagement du prieuré pour y installer la mairie.

Couëtron-au-Perche sera en fête au mois de Juillet 2023 avec le 100ème anniversaire du club de la Soudaysienne.

Cette fête et toutes les autres sont très attendues et j'espère qu'elles donneront du baume au cœur à toutes et tous.

Pour cette nouvelle année soyons solidaires, soyons courageux et soyons confiants.

Bonne lecture de ce bulletin avec mes meilleurs souhaits pour 2023.

Amicalement – Jacques GRANGER

Le conseil municipal

Maire :
Jacques GRANGER

Adjoint(e)s :
Karine GLOANEC MAURIN,
Olivier ROULLEAU (Maire délégué de St-Agil)
Nadine AUBERT (Maire déléguée de Souday)
Arnaud ROULLIER
Nathalie GERAY.

Maires délégué(e)s :

Henri LEMERRE (Maire délégué d'Arville)
Didier ESNAULT (Maire délégué de Oigny)
Joseph VIVET (Maire délégué de St-Avit)

Conseiller(e)s :
Aurélie ADAM
Nathalie AUBIER
Majida AYAD
Didier CROISSANT
Laurence GOURDET
Virginie GRENET
Stéphanie HELIERE
Agnès de PONTBRIAND
Joël SAISON
Florent VIOLANTE

Les commissions municipales ont pour rôle de préparer et d'examiner les affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

FINANCES ET BUDGET :
J. GRANGER, K. GLOANEC MAURIN, O. ROULLEAU, A. ROULLIER (adjoint référent), J.VIVET, N. AUBIER, M. AYAD

ENTRETIEN DU TERRITOIRE : BÂTIMENTS, VOIRIE :
J. GRANGER, O. ROULLEAU, N. AUBERT, A. ROULLIER, N. GERAY (adjointe référente), H. LEMERRE, D. CROISSANT, N. AUBIER, D. ESNAULT, J. SAISON

ACTIONS SOCIALES, ENFANCE, JEUNESSE, SENIOR :
J. GRANGER, N. AUBERT (adjointe référente), N. GERAY, A. de PONTBRIAND, L. GOURDET, S. HELIERE, A. ADAM, F. VIOLANTE

ENVIRONNEMENT et PAYSAGE, EAU et ASSAINISSEMENT, CIMETIERE :
J. GRANGER, O. ROULLEAU (adjoint référent), A. ROULLIER, D. CROISSANT, L. GOURDET, J. SAISON, F. VIOLANTE

QUALITE DE VIE : COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME, FÊTE et CEREMONIE :
J. GRANGER, K. GLOANEC MAURIN (adjointe référente), N. AUBERT, A. de PONTBRIAND, N. AUBIER, S. HELIERE, M. AYAD, V. GRENET

Représentants Communauté de communes
Titulaires : Jacques GRANGER, Karine GLOANEC-MAURIN, Olivier ROULLEAU, Henri LEMERRE, Stéphanie HELIERE
Suppléants : Aurélie ADAM, Joseph VIVET

Vie communale

Trombinoscope du Personnel Communal

BEAUCHAMP Pierre
Agent technique

BEAUCHAMP Sophie
Agent technique

BORDRON Séverine
Agent administratif

CHANCELIER Noémie
Agent administratif

COYAU Jean-Claude
Agent technique

KONATE Kandia
Agent administratif

LEBARBIER Catherine
Agent technique

LE PROUST Christian
Agent technique

MAILLARD Aurélien
Agent technique

QUINET Benoît
Agent technique

TEXIER Laëtitia
Agent technique

THUILLIER Laurence
Agent administratif

VIVIER Julien
Agent technique

VOISIN Christine
Agent administratif

Budget 2022

Répartition des dépenses d'investissement pour 1 000 € budgétisés

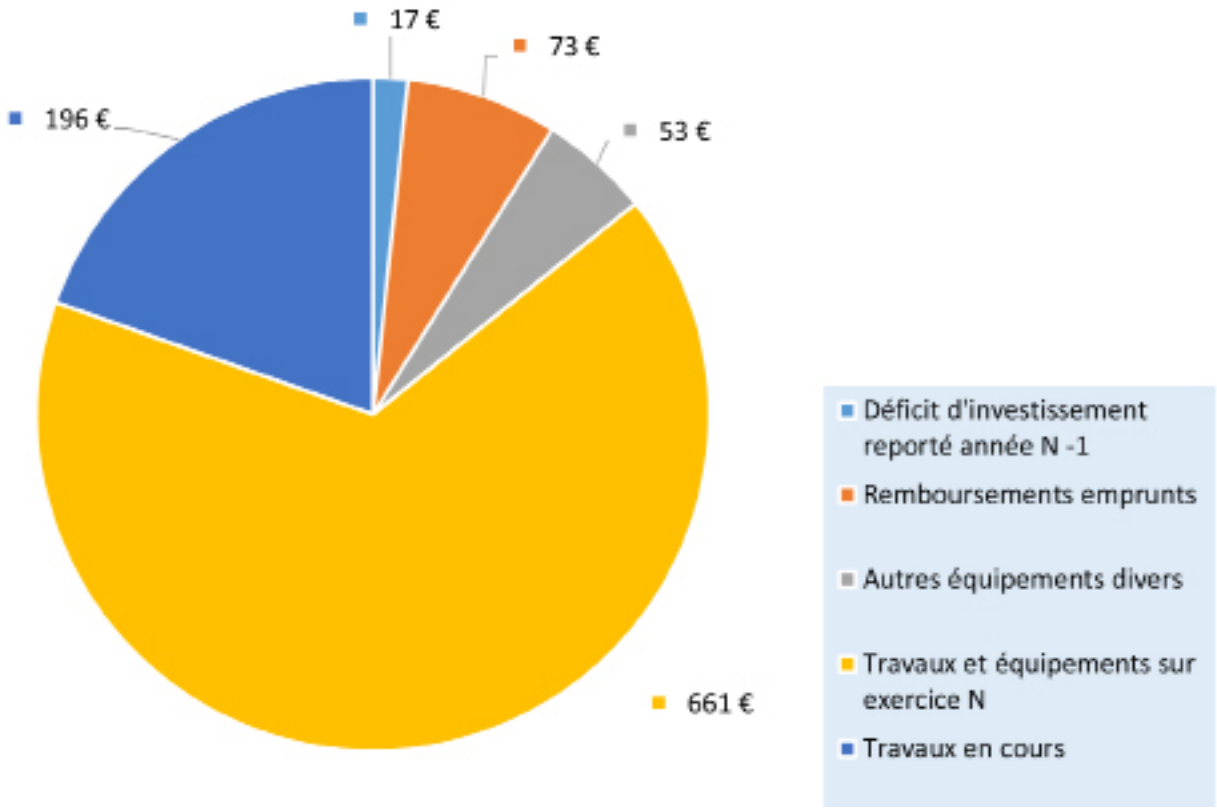

Répartition des recettes d'investissement pour 1 000 € budgétisés

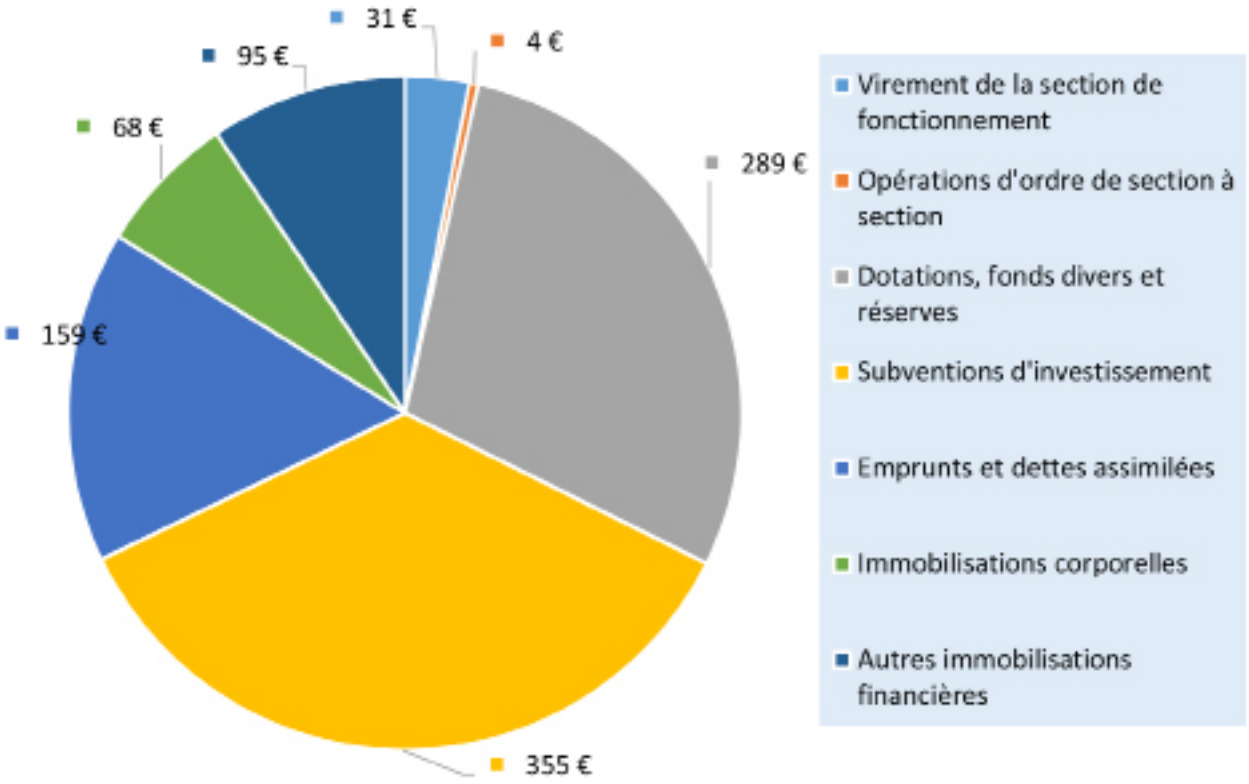

Budget 2022

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 1 000 € budgétisés

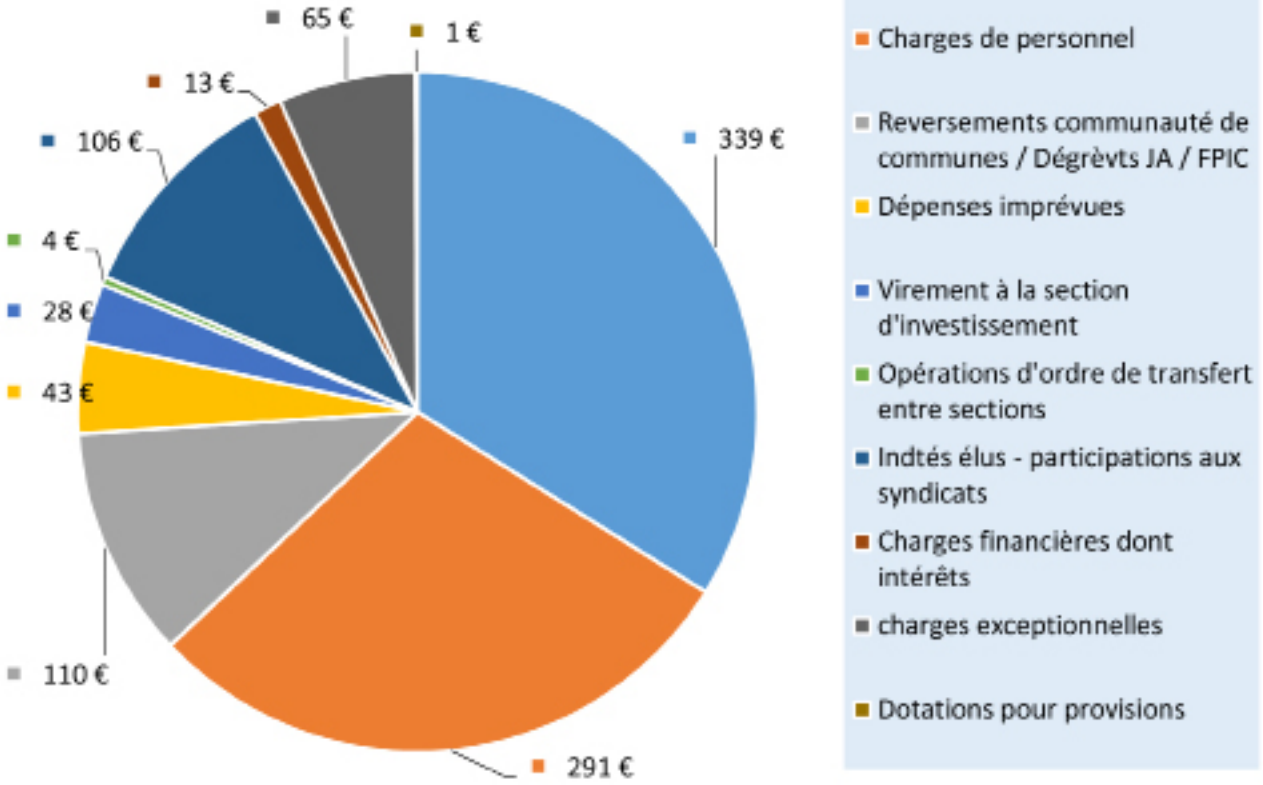

Répartition des recettes de fonctionnement pour 1 000 € budgétisés

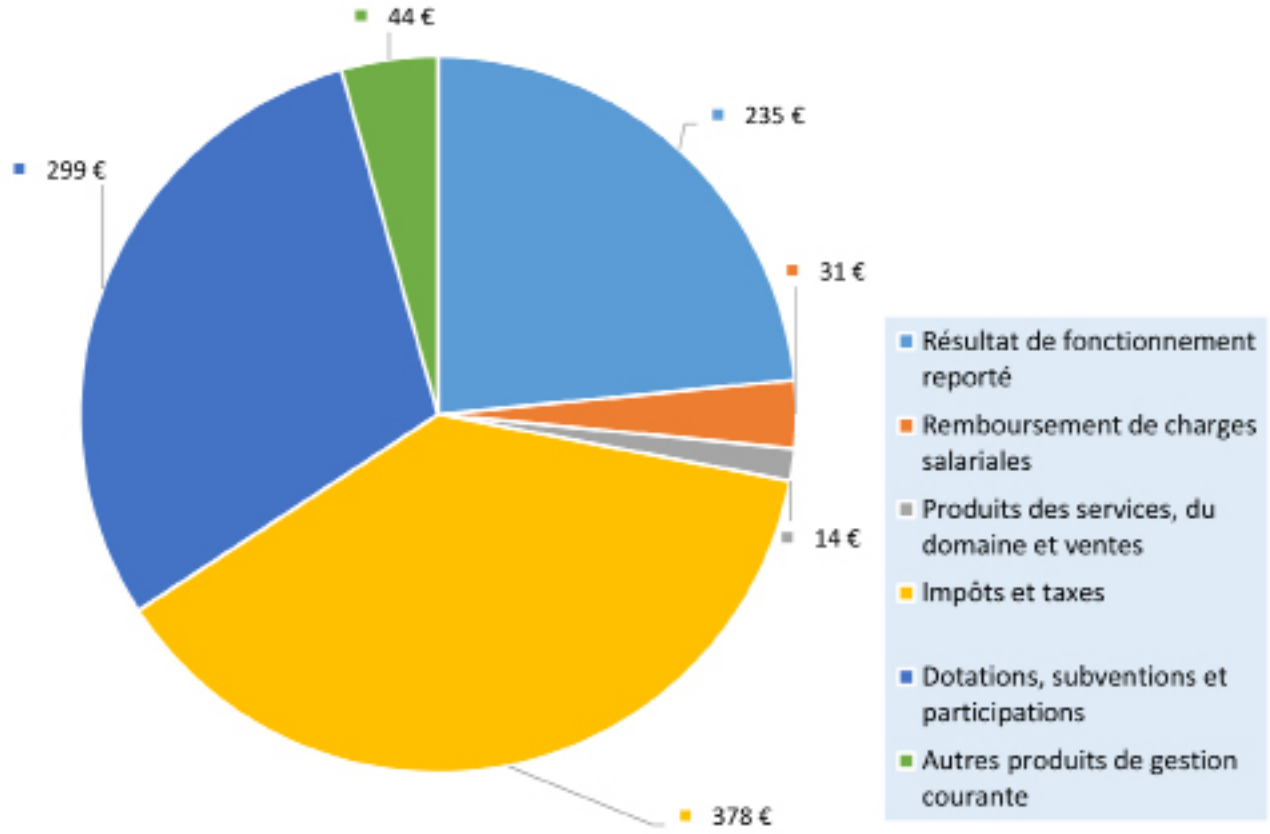

Budget 2022

Opérations d'investissement 2022 budgétisées

Etudes chaufferie bois et réhabilitation du Prieuré Souday	61 653	En cours
Logiciels Segilog / BL	4 680	
Travaux Terrains et acquisition de biens rue des Loisirs Souday	76 410	
Ensemble immobilier rue des Pêcheurs St Agil	103 400	Projet abandonné
Espaces multi-jeux Souday	62 400	
Salle mairie St Agil	4 896	
Salle mairie Saint Avit	16 723	
Bancs église et statues Souday	18 000	Opération non réalisée
Toiture ens immobilier 8 rue des Chevaliers St Agil (trvx engagés au 31.12.2021)	10 560	
Menuiseries Logements communaux Arville et Souday	24 360	
Maison du Porche - travaux intérieurs Souday	89 420,00	en cours
Frais notariés sur acquisition maison du Porche	1 020,00	
Voirie 2021 (engagés en 2021 et financés en 2022)	133 392	
Voirie 2022	290 431	
Matériel / outillage	14 160	
Mobilier	4 692	
Travaux atelier de pratiques artistiques St Agil	156 000	
Eclairage public Couëtron-au-Perche (5 communes déléguées)	65 895	

Ce programme d'investissement est financé à hauteur de 54 % de subventions, une affectation de résultat de 2021 de 262 497 € et un emprunt de 200 000 €

Le remboursement du capital est de 86 200 € pour l'année 2022 et 18 000 € d'intérêts.

Fiscalité 2022

La valeur locative cadastrale d'un bien constitue l'assiette d'imposition sur laquelle sont appliqués les taux votés par la commune.

Chaque année, l'Etat revalorise cette assiette d'imposition permettant ainsi de générer de nouvelles recettes en l'absence d'augmentation des taux d'imposition pondérés décidés par la commune. Pour mémoire, les taux pondérés applicables depuis 2018 sont 18,63% additionnés de 24,40% (depuis 2022) soit 43,03% pour la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et 42,75% pour la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB).

Lors de la création de la commune nouvelle, la réglementation fiscale nous a permis de mettre en place un lissage des taux sur l'ensemble des cinq communes historiques pendant 12 ans. Au terme de ce délai, il sera appliqué une imposition uniforme pour l'ensemble des propriétaires de Couëtron-au-Perche.

A compter de 2023, la taxe d'habitation (TH) est supprimée pour tous les logements au titre de la résidence principale, le dispositif de dégrèvement s'est terminé en 2022. Par contre, les résidences secondaires et les logements vacants sont toujours soumis à la taxe d'habitation sur la base du taux voté en 2017 avec application d'un coefficient correcteur déterminé par l'Etat. La commune n'est plus en mesure de minorer ou majorer le taux de TH.

Taux d'imposition 2022 avec application du coëfficient d'harmonisation instauré dans le cadre de la commune nouvelle

Taux de la taxe foncière des propriétés bâties comprenant le transfert du taux départemental de de 24,40 % applicables en 2022 par commune déléguée

Commune Historique	TFPB 2021 dont 24,40% pour le département	TFPB 2022 dont 24,40% pour le département
Arville	41,78	41,89
Oigny	39,36	39,75
Saint-Agil	45,53	45,23
Saint-Avit	39,38	39,76
Souday	43,85	43,74

Taux de la taxe foncière non bâtie applicables en 2022 par commue déléguée,

Commune Historique	TFPNB 2021	TFPNB 2022
Arville	47,59	47,05
Oigny	35,92	36,68
Saint-Agil	49,49	48,75
Saint-Avit	36,61	37,29
Souday	42,23	42,29

Le produit fiscal à recevoir sera de 517 965 € pour l'année 2022

Service Eau

La distribution de l'eau potable sur notre territoire communal est assurée différemment selon la commune déléguée. Suivant votre lieu d'habitation, votre service de l'eau potable est :

SAINT-AGIL et SOUDAY

Régie Communale
Commune déléguée de Saint-Agil : 02 54 80 94 13
Commune déléguée de Souday : 02 54 80 93 18
mairie@couëtronauperche.fr
Horaires d'ouverture :

- Saint-Agil : mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h
- Souday : lundi au jeudi de 9h à 12h. Le vendredi de 14h à 17h30

.

TARIFS 2023 (soumis à la TVA à 10%)	EAU	
	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel compteur 15m/m	51 €	51 €
Abonnement annuel compteur 20m/m	66 €	59 €
Abonnement annuel compteur 25, 30 et 40 mm	95 €	66 €
Consommation / m3	1,20 € / m3	0,97 € / m3
Redevance préservation ressource en eau	0,05 € / m3	0,05 € / m3
Redevance pollution domestique (Ets l'Agence de l'Eau)	0,30 € / m3	0,30 € / m3
Heure de travail	25 €	25 €
Pose-dépose-mutation d'un compteur	25 €	25 €

à partir du 1er janvier 2023

les communes déléguées d'Arville et Oigny sont rattachées au Syndicat d'AEP d'AQUAPERCHE suite à la dissolution du Syndicat AEP FPAO - La Fontenelle / Le Poislay / Arville et Oigny au 31 décembre 2022.

Pour tous renseignements sur la facturation et pour tout changement de situation, ARVILLE - OIGNY - SAINT-AVIT doivent prendre attache auprès du :

Syndicat Adduction Eau Potable AQUAPERCHE
6 Grande rue 41170 Le Gault du Perche
Tél. : 02 54 80 17 21
aquaperche@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi de 8 h à 11 h
- vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

Service assainissement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire contrôler les installations d'assainissement non collectif lors d'une nouvelle acquisition, d'une modification ou d'une vente.
Pour tout renseignement, contacter le service urbanisme de la mairie : 02.54.80.93.18

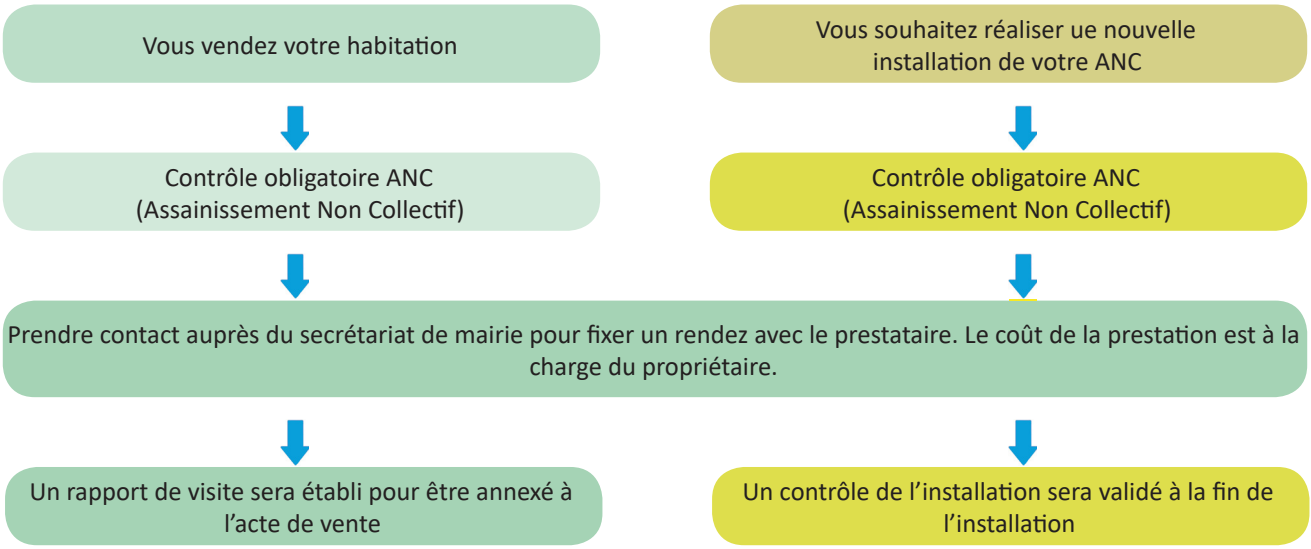

.

TARIFS 2023 (soumis à la TVA 5,5%)	Assainissement collectif				
	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel au service			22€	62 €	22 €
Redevance assainissement	0,47€ / m3	0,40€ / m3	1€ / m3	2,25€ / m3	1€ / m3
Redevance assainissement (non compris dans le nouveau réseau)				0,79 / m3	
Redevance réseau de collecte/m3 (Ets pour l'Agence de l'Eau)	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €
Heure de travail (TVA à 10%)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €

Les règlements sont à adresser au :
CENTRE DE GESTION COMPTABLE DE VENDÔME
120 BD KENNEDY
41106 VENDOME CEDEX

Ou par Virement :
RIB : 30001 00208 E4160000000 73
IBAN : FR58 3000 1002 08E4 1600 0000 073
BIC : BDFEFRPPCCT

En cas de déménagement
ou pour tout changement de situation
merci de prendre contact auprès de la Mairie de Couëtron-au-Perche

Réalisations 2022

Espace Multi-Jeux

Le terrain multisports installé près du stade de foot de Souday est maintenant opérationnel et à la disposition des jeunes sportifs et des élèves de l'école primaire de Couëtron au Perche. Il peut désormais y être pratiqué : football, hand, basket, volley mais aussi de la course à pied grâce à deux pistes d'athlétisme qui l'entourent.
Celui-ci a été inauguré le 30 Septembre 2022 en toute simplicité, en présence de Mohamed MOULAY Conseiller régional Délégué auprès du Président chargé des Sports, Florence DOUCET et Bernard PILLEFER Vices Présidents du conseil départemental de Loir et Cher, Karine GLOANEC MAURIN Conseillère régionale et Présidente de la Communauté de Commune des Collines du Perche, Jacques GRANGER Maire de Couëtron au Perche, les adjoints et les membres du conseil municipal.
Les élèves et le personnel enseignant nous ont offerts un agréable moment de sport et de détente autour de ce bel ensemble. Souhaitons que ce magnifique multisport ouvert à tous, fasse le bonheur des habitants de nos cinq communes.

Base VTT

Les 21 et 22 Mai la commune a procédé à l'inauguration de la base d'accueil VTT qui se situe sur la commune déléguée de Souday, au niveau de l'aire de camping-car à proximité du stade communal.
Cet endroit a reçu la labellisation « Base VTT » décerné par la Fédération Française de cyclotourisme en présence de Pascal Brindeau député, Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental et de Karine Gloanec Maurin, conseillère régionale, Présidente de la communauté de communes des Collines du Perche, Jean-Marie Papot, président du syndicat intercommunal des chemins équestres et pédestres du Perche (Sicepp) Philippe Rayache, vice-président du comité régional de cyclotourisme du Centre-Val de Loire (Coreg) et Jean-Marie Bertin du comité départemental de cyclotourisme du Loir-et-Cher, Jacques GRANGER Maire de Couëtron au Perche, les adjoints et les membres du conseil municipal.
Le site se trouve dorénavant au cœur de 250 km de chemins, entretenus par les communes, accessibles aux cyclotouristes et aux randonneurs à pieds.

C'est l'aboutissement d'un long cheminement mené par les bénévoles du Sicepp, qui a dû candidater et se conformer au cahier des charges comprenant notamment un balisage spécifique. « C'est la seule labellisation pour le Loir-et-Cher et cette année, seules deux bases ont été labellisées en France. Il a fallu répondre à des critères de mobilité douce et présenter tout au long des parcours, des points d'intérêt touristique », cette récompense propose l'assurance d'une pratique sécurisée et responsable du VTT sur notre territoire de tourisme de plein air.

Réalisations 2022

Ateliers de fabrique et de pratique artistique dans une ancienne école

Depuis 2011, la commune de Saint-Agil met à disposition l'école du village, fermée depuis 1985, à L'Echalier. Ces locaux, malgré leurs vétustés, ont permis à l'agence rurale d'actions culturelles et artistiques d'y développer à la fois des ateliers de pratique pour les habitants (musique, théâtre…) et aussi d'accueillir des artistes professionnels pour des répétitions.
En novembre 2020, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a sollicité L'Echalier pour un appel à projet dans le cadre du plan de relance relative à la transition écologiques des bâtiments.
La commune de Couëtron-au-Perche a obtenu un financement pour l'isolation de l'ensemble du bâtiment et le remplacement des huisseries.
Dans quelques temps, cet équipement, confié à L'Echalier, sera à disposition des habitants pour des activités amateurs variés : musique, théâtre, arts plastiques, chorale, jeux, tricot…

Voirie

Dans le cadre du programme 2022 confié à l'entreprise PIGEON, des travaux de voirie ont été réalisés :

- Aménagement de trottoirs rue de la Mairie et rue des pavillons - Souday.
- Reprofilage de la voie communale du Chêne Creux / Petit Verger - St-Avit.
- Bi-couche de la voie communale des Beauvais et des Troncs - St-Agil.

Pour information :
Le coût du m² voirie s'élevait à 15€ et la réfection de trottoirs était de 50€ le m²

Travaux de Menuiseries

Des fenêtres ont été changées dans trois logements communaux d'Arville et Souday.

Acquisition et vente de biens

Au cours de l'année 2022, la commune a acquis des biens rue des Loisirs à Souday dont les terrains sont situés aux abords de l'atelier communal. Il s'agit de trois maisons très vétustes aux terrains abandonnés. Deux de ces trois maisons ne peuvent pas être réhabilitées et seront donc détruites. Un projet d'aménagement est en cours de réflexion.
Parallèlement, les bâtiments dénommés « Boulangerie de St-Agil » et ancien presbytère de Oigny ont été vendus.

Projets 2023

Chaufferie bois

Ce projet est actuellement à l'étude. La prochaine étape consiste à effectuer une étude thermique de l'ensemble des bâtiments communaux qui pourront être alimentés par une chaudière à énergie bois avec un réseau de chaleur et silo de stockage.
Les bâtiments communaux concernés sont :
* La salle Sainte-Thérèse chauffée à l'électricité,
* La salle polyvalente, actuellement chauffée par un plafond chauffant électrique,
* L'ancien presbytère, qui va faire l'objet d'un projet de réhabilitation en mairie,
* Un commerce actuellement équipé d'un système de chauffage central assuré par une chaudière gaz,
* Trois logements communaux tous équipés de système de chauffage central gaz.

Le résultat de l'étude thermique définira la continuité du projet. En cas de faisabilité, un avant-projet sommaire et détaillé sera validé et suivi de la réalisation des équipements avec une mise en service de la chaufferie bois au cours de l'hiver 2023/2024.

Exemple de chaufferie à St-Martin des Bois

Maison du Porche à Souday

Acquise à l'euro symbolique en janvier 2021, la maison du Porche sera réhabilitée au cours de l'année 2023 pour pouvoir y accueillir une activité commerciale.
La consultation des entreprises est prévue dès le début de l'année. Il s'agit de restaurer le pignon et son porche selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, d'isoler le bâtiment et de changer les menuiseries.
Il n'est pas prévu d'aménager les combles dont la toiture côté sud a été refaite en 2021.

Travaux de voirie Arville et Saint-Avit

Il est prévu des travaux de reprofilage sur la voie communale des Pinsonnières d'Arville et la confection d'un enduit bi-couche sur la voie communale du vieux Chêne Creux / Petit Verger à St-Avit, dans la continuité des travaux engagés en 2022.

Mise en place d'un brise vue décoratif

Aménagement et mise en valeur de deux points d'apports volontaires dont un à Oigny par la mise en place de brise vue décoratif.

Projets 2023

Réhabilitation de l'ancien prieuré

Une étude historique a été rédigée par une historienne à partir de la consultation des archives départementales de Loir et Cher et du fond patrimonial de la bibliothèque municipale de Blois. La commune déléguée de Souday ne dispose d'aucune archive concernant le prieuré. Cette étude relate l'origine de l'église ainsi que celle du Prieuré.

L'origine du prieuré remonte à l'An 1070 et a été reconstruit intégralement ou en partie vers 1559. Avec ses dépendances, il est saisi comme bien national à la Révolution.
En 1832, la foudre tombe sur l'église et déclenche un incendie. Seuls les murs de l'église et les voûtes sont restés en place. On ne sait pas si cet incendie avait atteint le prieuré, une partie représentée sur le cadastre napoléonien de 1813 n'existe plus aujourd'hui, peut-être a-t-elle été détruite par cet incendie. L'ensemble a été considérablement remanié au 19ème siècle. L'extension reliant le logis prieural à l'église est relativement complexe ; les contreforts de l'église y sont incorporés.

A partir de la fin du 19ème siècle, une école libre de Soeurs y fut créée jusqu'en 1960-1970, date à laquelle cette école fut transférée dans la nouvelle classe devenue ce jour salle Sainte-Thérèse.
Le prieuré n'est plus occupé depuis plus de 30 ans et nécessite d'importants travaux. Situés dans le périmètre d'un monument historique, il ne peut donc pas être détruit.

Après une année d'ateliers de travail avec les élus et le CAUE, le besoin de la commune a été défini en projetant l'aménagement du prieuré en Mairie. La prochaine phase du projet consiste à mettre en place une consultation à la maîtrise d'ouvrage - AMO.
A l'issue du choix de l'AMO, celle-ci sera en charge de constituer le dossier de consultation d'appel à candidatures de la maîtrise d'oeuvre.

Ce projet comportant de lourds travaux de rénovation et d'interrogation sur l'état de certaines parties du gros oeuvre, une mission de diagnostic devra être réalisée en supplément des missions de bases dont le maître d'oeuvre aura la charge.

Ces 2 projets présentés ci-dessus seront menés parallèlement avec une réalisation différée pour la réhabilitation du prieuré, priorité sera donnée à l'installation de la chaufferie bois, en tenant compte des aménagements extérieurs de l'ensemble du site.
La réhabilitation de la grange dîmière située dans l'enceinte du site n'est pas prévue dans ce programme.
Une réunion publique sera organisée au cours du 1er trimestre 2023 pour présenter le programme de ces opérations.

Environnement

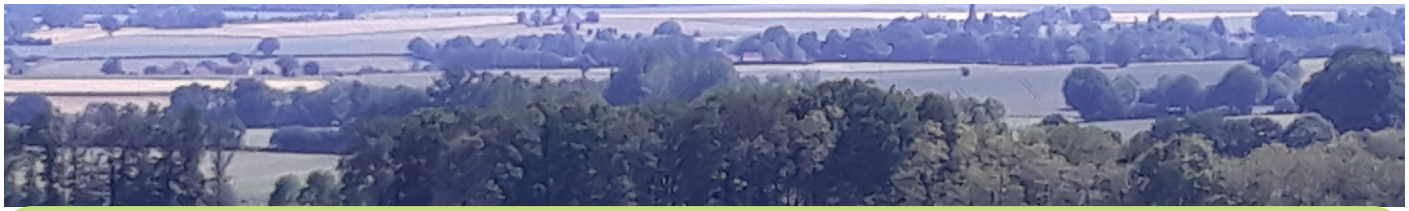

ECONOMIE D'ENERGIE

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC :

Afin de réaliser des économies d'énergie et préserver notre environnement, la commune a remplacé le matériel vétuste et énergivore de l'éclairage public par des luminaires à LED avec recablage des armoires de commandes.
Cet investissement a bénéficié de l'aide financière de la DSR 2022 et du SIDELC dans le cadre du certificat d'économie d'énergie.

Dans ce même esprit de sobriété énergétique, la commune a décidé de ne pas mettre tous les éclairages de Noël pendant les fêtes de fin d'année. Un sapin illuminé a été installé dans chaque commune déléguée. En 2023 les habitants sont invités à participer à la décoration de chacune des communes (cadeaux, sapins, ...)

Travaux d'adduction d'Eau Potable

Un programme de travaux d'eau est engagé depuis 2021 et se poursuivra en 2023. Il s'agit de changer des canalisations sur le secteur Est de St-Agil sur une longueur totale de 3 960 mètres avec reprise des branchements existants. La canalisation alimentant la route des Grands Bois via le secteur des Galoudries, traversant le domaine privé (à travers champ) sera neutralisée ainsi que celle bordant la route départementale St-Agil/Boursay par la mise en service de la canalisation installée en 1980 au titre d'une interconnexion avec Boursay.

Des travaux d'étanchéité sont prévus dans le réservoir du château d'eau de Souday. Une intervention est nécessaire sur le forage pour éviter à nouveau l'ensablage de la pompe comme cela s'est produit en juin 2022.

SICCEP

Une grande nouveauté pour le SICEPP, syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche, c'est la création toute récente d'un site web dont voici l'adresse : **www.rando-sicepp-fr**
Le site propose tous les plans des circuits de randonnée existant sur notre territoire pour chaque type de randonnée : pédestre, équestre et VTT (et vélo).
Ces plans sont accessibles sous différents formats. Des applications téléchargeables sur un smartphone comme ignrando, openrunner, etc, permettent d'utiliser les traces GPX sur le terrain pour se repérer, comme sur les plans « papier » que l'on peut imprimer à partir de notre site.
On peut aussi trouver des plans « papier » (les itinéraires de promenade, les deux circuits multimodaux de 41 km, (« Entre bocage et roussard » et « Sur les traces des templiers) au « Hubleau », l'Office du Tourisme du territoire installé depuis peu à Mondoubleau, place de l'église.

Et bien sûr, tous ces plans sont toujours accessibles et téléchargeables à partir des sites suivants : **https://www.vendome-tourisme.fr/** celui de l'Office du Tourisme de Vendôme, **http://perche-loiretcher.fr/** celui du Pays du Perche en Loir-et-Cher (à partir de la rubrique « loisirs »), **https://veloenfrance.fr/circuits** celui de la Fédération française de cyclotourisme et **https://ignrando.fr/fr/** celui de IGN rando.

Environnement

SYNDICAT DES RIVIERES

Le contrat territorial animé par le Syndicat des Rivières des Collines du Perche agit sur les cours d'eau de la Grenne et du Couëtron. Cette année ce contrat prévoyait des aménagements sur différents obstacles à la continuité écologique, notamment sur **le radier de pont de la Gaudinerie,** sur la commune de Boursay, sur **le pont de RD921** présent sur le Guériteau affluent de la Grenne et très intéressant concernant la reproduction de la truite fario et pour finir sur **le pont de la RD141** sur la commune de la Chapelle-Vicomtesse. Dans le premier cas, le syndicat avec l'accord des différents partenaires et propriétaires a décidé de mettre en place des déflecteurs offsets des 2 côtés du pont de manière à réhausser le niveau d'eau sur le radier de pont et à diminuer également la chute d'eau. Pour les deux autres chantiers (RD921 et RD141) le syndicat a décidé de réaliser une rampe en enrochement de manière à diminuer progressivement la chute d'eau p**our assurer la continuité écologique imposée par l'article L.214-17 du Code de l'Environnement.**
Période de réalisation des travaux : Du 6 au 7 Octobre 2022 (2 jours).
Coût des travaux : 15 960 €TTC -
Subvention :
Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50 %,
Région Centre-Val de Loire : 20 %,
Syndicat des Collines du Perche : 30%.

Guériteau

Guériteau

Chapelle Vicomtesse

Chapelle Vicomtesse

Théo COIRRE
Technicien de rivières / Animateur de contrat territorial
Syndicat des Rivières des Collines du Perche
Mairie, 6 rue de l'Abbaye
41170 Sargé-sur-Braye
02.54.72.76.77 - 06.40.83.80.59
syndicats.grenne.couetron@gmail.com

Infos pratiques

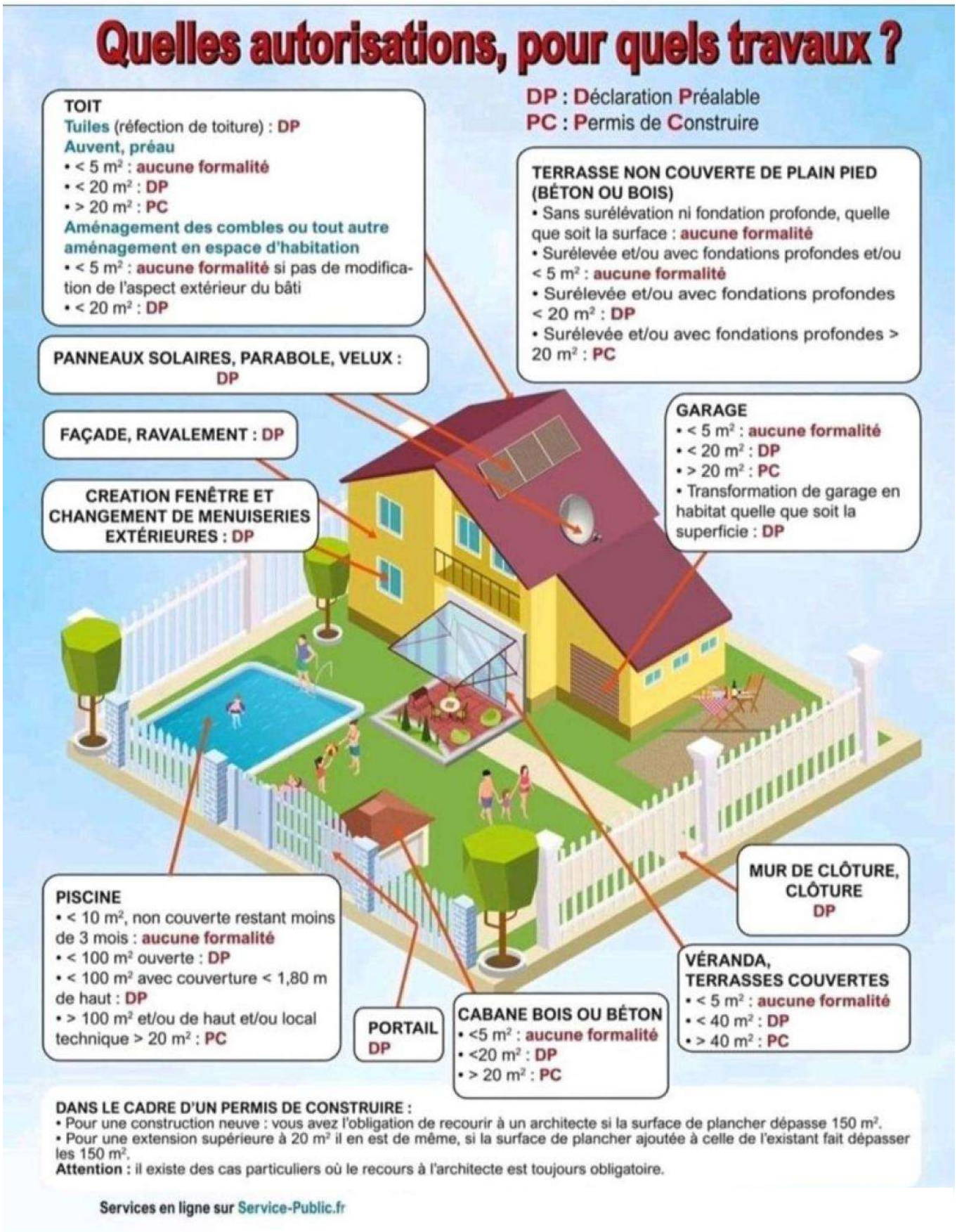

Infos pratiques

URBANISME INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL

Service instructeur d'application du droit des sols

Les services de l'Etat ne sont plus en charge pour instruire des demandes d'autorisation d'urbanisme. **La Communauté de Communes des Collines du Perche est désormais compétente en matière d'instruction d'autorisations des droits des sols depuis le 1er septembre 2022.** Un prestataire privé a été mandaté pour remplir cette saison.
Les Maires restent décisionnaires pour accorder ou non l'autorisation d'urbanisme et la mairie est toujours le guichet unique de dépot des dossiers pour le demandeur.

Où trouver les renseignements pour mon projet ?

Il est nécessaire de consulter votre Mairie pour tout enseignement d'urbanisme sur votre parcelle ou projet. Elle vous renseignera sur les règles d'urganisme applicables et vous conseillera en fonction du type de projet et du lieu, s'il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Toutes les demandes et dossiers doivent être déposés à la mairie du lieu du projet.

Pour savoir à quelle autorisation est soumise votre projet et télécharer le formulaire CERFA correspondant, vous pouvez accéder au site officiel de l'administration française :
www.servicepublic.fr -
https://www.service-poublic.fr/particuliers/vosdroits/N319

Les demandes d'autorisation d'urbanisme

Tous travaux de construction et/ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment sont soumis à autorisation d'urbanisme (exemples : construction d'un bâtiment, travaux sur construction existante, modification des ouvertures, pose de panneaux photovoltaïques, édification de clôture…) à l'exception :

- des constructions nouvelles ou extensions d'une hauteur inférieure à 12 mètres et d'une surface ne dépassant pas 5m² ;
- des travaux d'entretien et de réparations ordinaires (remplacement d'une gouttière, de tuies de la toiture...) ;
- des terrasses de plain-pied ;
- des piscines dont le bassin est inférieur à 10m² ;
- des éoliennes de moins de 12 mètres.

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Collines du Perche (PLUI) le 21 janvier 2021, le conseil communautaire à instituer :

1. **Le permis de démolir** au sein de l'ensemble du zonage du territoire pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
2. **La déclaration préalable pour l'édification d'une clôture** au sein des zones Urbainesdu PLUI. Dans les zones où il n'est pas nécessaire de déposer une déclaration préalable, la côture doit respecter le règlement du PLUI.

En tout état de cause, **même si les travaux réalisés ne sont soumis à aucune formalité d'urbanisme, ils doivent respecter le règlement du PLUI**, qui est disponsible dans votre mairie, sur le site de la Communauté de Communes des Collines du Perche ou sur le site du Géoportail de l'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme peut constituer une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté le permis de construire ou la déclaration préalable obtenus.

Les constructions ou travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme peuvent poser problème lors de la vente d'un bien immobilier. Il est possible de déposer une demande pour régulariser des travaux irréguliers avant de vendre s'ils sont en correspondance avec le règlement en vigueur.

Tarifs 2023

Du 15/04 au 14/10 (Tarif été)	Salles communales					
	Capacité maximale : 49 personnes				215 pers.	45 pers.
	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des Chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	35	25	40	40	72	
Location 1 journée	55	45	65	65	170	32
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	103	85	125	125	255	60

Du 15/10 au 14/04 (Tarif hiver)	Salles communales					
	Capacité maximale : 49 personnes				215 pers.	45 pers.
	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	53	37	60	60	113	
Location 1 journée	73	65	85	85	210	64
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	133	115	155	155	310	100

Location aux associations	35	25	40	40	72	32
	Tarifs applicables aux associations extérieures au territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche (sans distinction de période)					

Location matériel	Barnum 5m x 12m = 130 € Location barnum + tables/bancs = 200 € l'ensemble Tables et bancs = 1 table et 2 bancs 10 € ou la totalité 12 tables + 24 bancs = 100 €

	Concessions cimetières				
	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
Terrain temporaire 30 ans	120	120	120	120	120
Terrain temporaire 50 ans	220	220	220	220	220
Cave-urne 30 ans	60	60	60	60	60
Cave-urne 50 ans	110	110	110	110	110
Columbarium case 30 ans				150	150
Columbarium case 50 ans				300	300
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Plaque Jardin du Souvenir	20		20	20	20
Plaque Colombarium (1)				Gratuit	Gratuit

Par Arrêté Municipal du 15 décembre 2021 un règlement intérieur a été élaboré, applicable pour les 5 cimetières, consultable sur le site de la commune : couetronauperche.fr

(1) La gravure du nom sur la plaque reste à la charge de la famille avec une inscription normalisée.

Population - Démographie

Naissances

OIGNY

PASQUET Ayden	Vendôme	01/11/2022

SAINT-AGIL

LALLOT Hazel	Vendôme	04/09/2022
LEUFRANCOIS Amélia	Vendôme	06/11/2022

SAINT-AVIT

MARCHAND Candice	Vendôme	29/07/2022

SOUDAY

BARBEREAU Léna	Le Mans	08/05/2022
CALLU Loïs	Vendôme	24/05/2022
CAFFA Sasha	Paris 13eme	26/06/2022
DESHAYES Alba	Le Mans	31/07/2022
THIROUARD Achille	Vendôme	05/09/2022
HÉRISSON CHAUVEAU Chloé	Le Mans	10/09/2022

Mariages

SAINT-AGIL

FAURE Marc et PIHAN Fabienne		22/06/2022

SOUDAY

BRAY Sébastien et SOMROD Umpa	Souday	05/03/2022
LECOMTE Jean-Pierre et RAMON Sophie	Souday	26/11/2022

Décès

SAINT-AGIL

PIERRE Nadia	Saint-Agil	04/01/2022
TRIBOULET Yolande épouse MARTEL	Vendôme	08/06/2022
GUIBERT Gisèle épouse DUCOEUR	Saint-Agil	29/09/2022
THÉBAULT Marcel	Saint-Agil	20/10/2022

SAINT-AVIT

VIDAL Evelyne	La Chaussée-St-Victor	26/03/2022

SOUDAY

LAUNAY Gilbert	Vendôme	10/03/2022
ROUGEAULT Christian	Souday	28/05/2022
HAROUX Philippe	La Chaussée-St-Victor	26/05/2022
JOBEZ Jean-François	Vendôme	04/07/2022
BÉNARD Didier	Vendôme	24/09/2022

Vie Associative

SPORTS / LOISIRS

Forum des Associations

Samedi 17 septembre, la commune a convié l'ensemble des associations à participer à la première édition du Forum. De nombreuses animations ont accompagnées cette journée sur le stade commual. « L'objectif premier est de mutualiser et de travailler ensemble au sein de la commune nouvelle».

Rando St-Avit

Décoration Noël Oigny

Remise de Médaille Eveil de Souday

14 juillet Saint-Avit

Les Associations désirant un encart dans le prochain bulletin municipal sont priées d'écrire en adressant une photo ou d'envoyer un message à : *communication@couetronauperche.fr*

Vie Associative

SPORTS / LOISIRS

Boîte à Livres

Les adhérents de l'association du Clocher Penché ont réalisé une boîte à livres qui est maintenant disponible à la porte de la Mairie déléguée de Oigny. Vous pouvez y déposer ou prendre des livres. . Nous souhaitons que les livres déposés soient encore utilisable et donne envie d'être pris par l'ensemble de la population que ce soit enfants ou adultes. Bravo aux membres de cette association pour leur investissement.

Activité Cirque

Depuis octobre 2022, le Cheptel Aleïkoum propose aux enfants et adolescents des ateliers cirque hebdomadaires en plus de créations de spectacles chaque deuxième semaine des vacances scolaires !

Lola et Carine encadrent en alternance 4 groupes (4-5 ans, 6-10 ans et 11-16 ans) les lundis et jeudis.

Et à compter de janvier 2023, Lola animera un atelier baby cirque pour les 1-3 ans un mercredi matin par mois ! Contactez-nous pour plus d'informations !

Tél : 02 54 89 74 36

Mail : prod.cheptelaleikoum@gmail.com

Commanderie d'Arville

En 2022, malgré une reprise tardive du fait de la persistance de la crise sanitaire, la Commanderie d'Arville aura accueilli plus de 21 000 visiteurs (dont environ 12 000 en groupes).
Ateliers pour les familles, contes, spectacles, concert, festivités médiévales, visites nocturnes, animations historiques... ce sont 54 journées d'animations « tout public» qui ont été proposées cette année pour le plus grand plaisir des visiteurs, vacanciers ou habitants.
Par ailleurs, côté hébergement, plus de 6 000 nuitées auront été enregistrées dans les espaces dont l'association a la gestion : groupes scolaires, centres de loisirs, fêtes de famille, vacanciers composent cette clientèle importante.
Enfin, il est important de signaler qu'un «pass annuel « est proposé aux personnes qui souhaitent profiter régulièrement de la Commanderie d'Arville et de ses animations. Au tarif de 20€, il permet de venir librement tout au long de l'année sans aucun supplément tarifaire. En 2022, 52 personnes se sont ainsi abonnées.

Services

Carte d'Identité et Passeport

Les résidents d'autres communes peuvent maintenant effectuer une demande de CNI (Carte Nationale d'Identité) et de Passeport à Mondoubleau. Ils doivent prendre rendez-vous sur place ou par téléphone, en contactant la Mairie de Mondoubleau au 02.54.80.90.73.
Des créneaux horaires sont proposés, toutes les 1/2 heures les lundis et mercredis matins et le vendredi toute la journée.

Il est également possible d'effectuer une pré-demande en ligne, sans avoir besoin de remplir le formulaire en Mairie. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés http://ants.gouv.fr/. Il vous faudra saisir votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de Carte Nationale d'Identité vous est alors attribué et permet à l'agent de récupérer de la Mairie les informations enregistrées en ligne.

Certificat d'Immatriculation «Carte Grise»

Pour vos déclarations de cession, changements d'adresse, changements de titulaire, duplicata, vous pouvez vous rendre sur le site du gouvernement : https://immatriculation.ants.gouv.fr
OU
Vers le Garage de votre secteur, agréé par la préfecture au Système d'Immatriculation des Véhicules (ci-dessous) :

Garage Heliere C Et S - 1 Place des Porches à Souday - Couëtron-au-Perche : 02.54.80.93.07
SARL Aguillé 21, rue des Chevaliers à Saint Agil - Couëtron-au-Perche : 02.54.80.94.35

Trois défibrillateurs ont été installés dans les communes d'Arville, St-Agil et Souday

Près de la salle communale de Souday

Porche de la Mairie d'Arville

Près de la Mairie de St-Agil

Services

PAIEMENT DE PROXIMITE - Souday

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Offre de paiement de proximité par le Service Public pour régler impôts, amendes, factures eau/ assainissement…

CAFE DE LA PLACE
OUVERT du Mardi au Dimanche de 8h à 20h30.
FERME le Lundi toute la journée et le Mercredi après-midi.

AGENCE POSTALE - St-Agil

Place de la Poste
à St-Agil
Ouvertures :
du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30
et le Samedi de 9h30 à 12h.
Tél : 02.54.80.94.00

EPICERIE/RELAIS POSTAL - Souday

Lourdel Dominique
1, rue de la poste
Souday
Ouvertures :
du Mardi au Samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30
le Dimanche de 8h à 13h
Tél : 02.54.80.70.81

Bien communiquer son ADRESSE POSTALE
Pour qu'un courrier soit correctement acheminé, la qualité de l'adresse est essentielle. Il est important de bien notifier le nom de votre commune déléguée, pour l'acheminement du courrier et des colis :

Mme Laurie DUPONTEL (Exemple)
17 RUE DU LAVOIR
SAINT-AVIT
41170 COUÊTRON AU PERCHE

Pour RAPPEL
Il est obligatoire d'installer une boîte aux lettres normalisée avec votre nom et le numéro d'habitation.

BORNES WIFI et BORNES VOITURES ELECTRIQUES

WIFI
Une borne wifi par commune sera installée à proximité des salles communales ainsi qu'au stade de foot de Souday et la Commanderie d'Arville.

L'accès sera libre et gratuit

BORNE ELECTRIQUE
Une borne de recharge pour véhicule électrique sera installée en face de la Mairie de Souday.
Pour rappel, une borne existe déjà à Arville dans la cour de la salle communale.

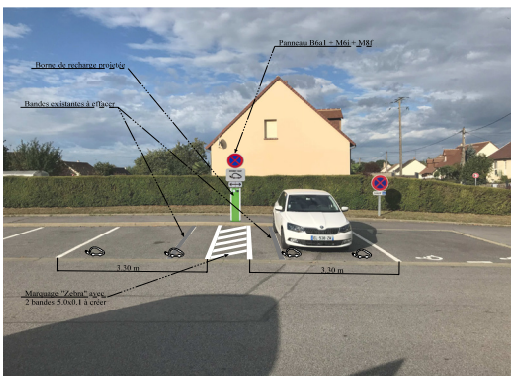

Services de la CCCP

Communauté de Communes des Collines du Perche
36 rue Gheerbrant - 41170 MONDOUBLEAU - Tél : 02.54.89.71.14
https://www.cc-collinesperche.fr/

La communauté de communes des Collines du Perche est un établissement public de coopération intercommunale qui s'est doté de nombreux services à la population dans le cadre de missions dites « compétences » prescrites par la loi qu'elles soient obligatoires ou supplémentaires:
Développement économique et territorial / aménagement de l'espace (PLUI-SCOT-GEMAPI- DECHETS) / voirie intercommunale /construction et gestion des équipements culturels, sportifs et scolaires / petite enfance et jeunesse / France Services / Gens du voyage.
Elle est au service de toutes les communes et pour cela elle doit faire le lien entre toutes les communes ainsi qu'entre tous leurs habitants. Cette solidarité est une des clés de la réussite du territoire pour accueillir des activités et des populations nouvelles et pour que chacun ressente la fierté de vivre une ruralité dynamique.
Pour en savoir plus : https://www.cc-collinesperche.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

10 rue des Grands jardins
41170 Cormenon
Tél. : 02 54 89 73 82

Relais Petite Enfance «L'ours Baloum»
10 rue des Grands Jardins
41170 Cormenon
Tél. : 02 54 77 45 12

ESPACE DE VIE SOCIALE

Espace de Vie Sociale
3 allée de la Gare
41170 Mondoubleau
Tél. : 02 54 89 73 85

FRANCE SERVICES - la Gare des Collines du Perche

France Services
3 Allée de la gare
41170 MONDOUBLEAU
Tél : 02 54 80 85 80

RESEAU DE LA LECTURE PUBLIQUE

MEDIATHEQUE *Jules Verne*
1, place St-Denis
41170 MONDOUBLEAU
Tél : 02.54.80.75.40

Lundi et jeudi : 15h - 18h
Mercredi : 10h -12h et 14h - 18h
Vendredi 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30

Recherche de bénévoles sur les sites de Mondoubleau - Sargé/Braye et Souday.

BIBLIOTHEQUE l'Île à Hélice et **GRAINOTHEQUE** de ST-AGIL à Couëtron-au-Perche:
Place de la Poste
Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30 et Samedi de 9h30 à 12h.
Tél : 02.54.80.94.00

POINT LECTURE l'Albatros de SARGE/BRAYE
7 Rue Duvigneau
à partir du 31 janvier 2023
Mardi de 9h30 à 11h30
Jeudi de16h15 à 18h15

POINT LECTURE l'Atlantide de SOUDAY à Couëtron-au-Perche:
Rue de la Mairie
Lundi et Jeudi de 15h30 à 17h30

Notre réseau de bibliothèques propose à toutes et tous les habitant(e)s de la Communauté de Communes des Collines du Perche un large choix de documents dans les 4 bibliothèques du réseau. L'inscription est gratuite et permet d'emprunter 5 documents imprimés (livres, albums, BD, documentaires...), 2 magazines, 2 CD pour 5 semaines et 2 DVD pour une semaine.

Nouveau Service

Le Hubleau

Tiers-lieu touristique et associatif à Mondoubleau

C'est quoi notre tiers-lieu ?

Le Hubleau est un **espace ouvert à toutes et à tous**, de partage et d'information où on peut venir pour faire connaissance, discuter, apporter des idées, des suggestions permettant de contribuer à l'animation et à la promotion du territoire mais également de favoriser le bien vivre ensemble.

Porté par l'Association Pays du Perche en Loir et Cher, le lieu prend vie en collaboration avec l'Echalier et l'association de la Commanderie d'Arville.

Vous y serez accueillis chaleureusement par Coralie, salariée de Pays du Perche en Loir et Cher, ou par des bénévoles des différentes associations.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

UN lieu, **TROIS** espaces :

L'**Office de Tourisme** des Collines du Perche où l'on trouve les informations des activités et visites à faire sur notre territoire et une boutique de produits locaux et artisanat : idéal pour faire des cadeaux !
La **Librairie** de l'Echalier où sont en vente des livres neufs et d'occasion, pour petits et grands.
Un **Espace Numérique** où un ordinateur est à disposition avec une connexion internet. Des ateliers liés au numérique y auront lieu prochainement en lien avec d'autres acteurs du territoire.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, partager vos rêves et discuter, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Côté pratique…

Où nous trouver ?
22 Place du marché à Mondoubleau, à côté de l'église

Horaires d'ouvertures :
Les matinées de marché lundi et samedi matin de 9h30 à 12h30
Le mercredi toute la journée de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Le vendredi après-midi de 14h à 17h30

Notre numéro de téléphone : 02 54 80 96 16/ 07 67 53 82 81
Le site internet avec les infos du territoire et l'agenda des événements http://perche-loiretcher.fr/
Sur facebook : Pays du Perche en Loir et Cher (ou Perche 41)

Tiers-lieu soutenu par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Collines du Perche
Communauté de communes

Fabrique de Territoire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

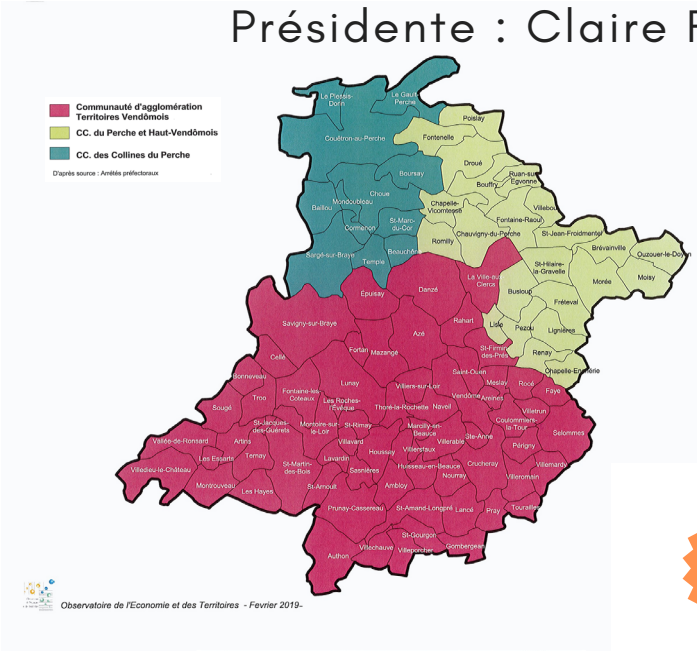

LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

24 élus membres du Bureau

112 élus titulaires

5 salariés et 2 personnes en convention de prestation de services avec la CATV

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.
Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.

Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.

LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT
Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.

Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20
7 Avenue Gérard Yvon – 41100 VENDÔME

Le bien vivre ensemble - Solidarité

PRESENCE VERTE
02.54.44.87.26 ou
Rendez-vous en agence
19, av de Vendôme
41000 BLOIS
www.presencevertetouraine.fr

DOMàDOM41
téléassistance41
6, rue Louis Bodin
41000 BLOIS
02.54.48.54.24
www.domadom41.fr

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à

Association locale ADMR du Perche Vendômois
MAISON DES SERVICES
4, place du Mail
41 170 MONDOUBLEAU

Vie quotidienne
02 54 89 13 20
ms-mondoubleau@fede41.admr.org

SSIAD
02 54 89 13 21
ssiad-mondoubleau@fede41.admr.org

Association /Livraison de repas
02 54 89 13 25
asso-mondoubleau@fede41.admr.org

2022 Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE — SI services à la personne

ADMR pour tous, toute la vie, partout

Publi-rédactionnel - Pôle Services Généraux – Septembre 2022

« Afin que chacun puisse vivre sereinement dans nos villages, nous vous rappelons qu'il est essentiel d'adopter un comportement citoyen, responsable et respectueux vis-à-vis des autres administrés et notamment de son voisinage ».
POUR RESOUDRE LES CONFLITS, FAVORISEZ LE DIALOGUE !

Tout dépôt d'ordures sauvages est passible d'une amende

Syvalorm
SYNDICAT DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Parce que chacun de vos gestes compte :

montri

Un nouvel outil pour vous guider : MONTRI, une application dédiée à la gestion des déchets.

NOUVEAU
L'application est téléchargeable sur l'APP STORE et GOOGLE PLAY

Le SYVALORM met en place un nouveau service :

Une application gratuite mobile pour gérer ses déchets.

24h/24h et quel que soit l'endroit où l'on se trouve !

LES JOURS DE COLLECTE DE COUËTRON AU PERCHE (dates entourées)

JOUR DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE

Ordures ménagères et emballages recyclables collectés le même jour

JANVIER

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
52							1
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	(13)	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	(27)	28	29
5	30	31					

FÉVRIER

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
5			1	2	3	4	5
6	6	7	8	9	(10)	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	(24)	25	26
9	27	28					

MARS

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
9			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	(10)	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	(24)	25	26
13	27	28	29	30	31		

AVRIL

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
13						1	2
14	3	4	5	6	(7)	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	(21)	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

MAI

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
18	1	2	3	4	5	(6)	7
19	8	9	10	11	12	13	14
20	15	16	17	18	19	(20)	21
21	22	23	24	25	26	27	28
22	29	30	31				

JUIN

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
22				1	2	(3)	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	(16)	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	(30)		

JUILLET

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26						1	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	(15)	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	(28)	29	30
31	31						

AOÛT

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
31		1	2	3	4	5	6
32	7	8	9	10	(11)	12	13
33	14	(15)	16	17	18	19	20
34	21	22	23	24	(25)	26	27
35	28	29	30	31			

SEPTEMBRE

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
35					1	2	3
36	4	5	6	7	(8)	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	(22)	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
39							1
40	2	3	4	5	(6)	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	(20)	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

NOVEMBRE

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
44			1	2	3	(4)	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	(17)	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

DÉCEMBRE

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
48					(1)	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	(15)	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	(30)	31

JF **JOUR FÉRIÉ** et jours suivants
> collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

Syvalorm
SYNDICAT DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS
Tél : 02 43 35 86 05
www.syvalorm.fr

HORAIRES ET JOURS DECHETTERIES

HORAIRES DÉCHÈTERIES 2022	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MONDOUBLEAU ZA de l'Entonnoir ✆ 02 54 80 79 38	14h-17h50 14h-16h50	X	9h-11h50	X	9h-11h50	14h-17h20
DROUÉ ZI La Bichotière ✆ 02 54 23 04 72	14h-17h50 14h-16h50	X	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-16h50	X	14h-17h50 14h-16h50	9h-11h50 / 14h-17h20
PLESSIS-DORIN 1 chemin de la Colline ✆ 02 54 89 79 96	9h-11h50 / 14h-16h50	X	X	X	X	9h-11h50

COMMUNE	NOM	Contact	Coordonnées
ARVILLE	COMMANDERIE TEMPLIERE - Site Historique	Christine Charreau	02 54 80 75 41
OIGNY	CLOCHER PENCHE - Animations	Claudine Gourdet	06.25.00.11.57
SAINT-AGIL	COWORKING - http://larrivoir.fr/	Coralie Levieuge	07 67 53 82 81
	CLUB DE L'AMITIE - Senior	Guiliane Bessé	02 54 80 94 10
	CHEPTEL ALEÏKOUM - Spectacles	Mathilde Ochs	02 54 89 74 36
	COMITE DES FÊTES - Animations	Nedjma Benchaïd	06 74 36 65 78
	GIC DU COUËTRON - Cynégétique	J.C Fernandez	gic.couetron@orange.fr
	LA BOÎTE A EQUIDE - Equitation	Marie Lucile Malabry	06 28 52 21 18
	L'ECHALIER - Agence Culturelle	Florent Violente	02 54 89 81 52
	LES PAINS PERDUS - Epicerie associative	lespainsperdus@framalistes.org	
	MACA - Modélisme	Patrick Gouriellec	02 54 80 85 23
	PAYS DU PERCHE EN LOIR ET CHER Tourisme	Joël Fusil	06.08.74.65.78
	SYNDICAT D'INTITIATIVE - Animations	Jean-Pierre Fusil	02 54 80 9571
	UNICORNIS - Editions	Joël Malabry	06 15 34 68 03
SAINT AVIT	CARREFOUR DE LA COLLINE - Animations	Alain Tremblin	02 54 80 70 72
SOUDAY	ACPG - Anciens combattants 39-45	Annick Helière	02 54 89 99 10
	AMICALE DU 3ème ÂGE - Senior	Monique Péan	jeanpierrepean@hotmail.fr
	ENTRE MÔMES - Cantine scolaire	Nadine Aubert	entremomes@laposte.net
	EVEIL DE SOUDAY - Fanfare	Philippe Granger	06 19 85 47 24
	GIASC Baillou-Souday - Cynégétique	Jacques Granger	grangerjacques1@orange.fr
	LA GAULE COUËTRONNAISE - Pêche	Michel Aubert	02 54 80 88 01
	LA SOUDAYSIENNE - Club Foot	Sébastien Questel	539676@lcfoot.fr
	LA SOUDAYSIENNE - Section Gym	Virginie Grenet	aurelien.virginie41@gmail.com
	SAPEURS POMPIERS (Amicale de Couëtron)	Anthony Cheron	cheronanthony@orange.fr
	APE- Association de Parents d'Elèves	Pauline Houdouin	apecouetron@yahoo.com
	UNCAFN - Anciens combattants	Roland Pasquier	02 54 80 96 43

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
COIFFURE	SEVERINE COIFFURE - SOUDAY https://www.facebook.com/salonseverinecoiffure/	02 54 89 71 65
COOPERATIVE AGRICOLE	AXEREAL - SOUDAY	02 54 89 79 90
COMPTABILITE	AUDIT ET COMPTABILITE DU MARAIS - SAINT-AVIT	02 54 80 95 06
ADMINISTRATIF	M'ADMIN - ARVILLE - Gestion Administratif à domicile - mad.min.pro@outlook.fr	06 18 55 11 89
ENTREPRISES du BTP	BARA RENOV - OIGNY	07 85 62 13 99
	COLLIGNON Emmanuel Maçonnerie/Carrelage SOUDAY	02 54 89 83 60
	DESCHENES Laurent Menuiserie - SOUDAY	02 54 80 84 01
	GERAY Sylvain Charpente Couverture - SOUDAY	02 54 89 74 37
	JAULNEAU Gaëtan Maçonnerie/Carrelage/Isolation ARVILLE - gaetanjaulneau@gmail.com	06 09 75 32 16
	MANAINS Jeremy Charpente Couverture - ST-AGIL	06 23 97 58 21
	PELLETIER Manuel - OIGNY	06.28.28.62.37
	SARL LDTP Terrassement Assainissement - SOUDAY www.leroy-drainage-souday.fr	02 54 89 83 57
	SARL SLECO Electricité Chauffage Plombier - SOUDAY - www.sarl-sleco.fr	02 54 67 03 65
ECO-PATURÂGE ATTELAGE	LA BERGERE DU PERCHE www.labergereduperche.fr contact@labergeredu perche.fr	06 87 21 87 03
EQUITATION PENSION de CHEVAUX	EARL EQUIPERCHE - ST-AGIL https://equiperche.jimdofree.com/	06 42 15 49 39
	LES ECURIES DE LA BOULONNIERE - SOUDAY https://ecuriesdelaboulonniere.jimdofree.com/	06 82 68 38 04
GARAGISTE	Garage HELIERE C.&S Agent RENAULT-DACIA SOUDAY - https://pros.lacentrale.fr/C027192/	02 54 80 93 07
MATERIEL AGRICOLE	SARL AGUILLE - ST-AGIL www.sarl-aguille.com/accueil.html	02 54 80 94 35
METIER D'ART	SELLERIE PERCHERONNE - ST-AGIL www.sellerieperchERONNE.com/	02 54 80 74 17

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
PEPINIERE PAYSAGISTE	ARBRES ET JARDINS de Souday - SOUDAY www.arbres-jardins-souday-41.fr	02 54 89 36 21
PRODUCTEURS LOCAUX	EARL TERROIR DE PIERROUSSE - ARVILLE leterroirdepierrousse@hotmail.fr	06 18 70 70 72
	EARL DES PROUSTIERES Viande Boeuf Veau - ST-AVIT	06 27 94 24 36
	FERME DU COUËTRON - ARVILLE https://www.facebook.com/adele.champdavoine/	06 63 51 59 78
	PLAISIR DE SAISON - Confitures - SOUDAY	02.54.80.78.77
	PHILIPPE GRANGER - Cidre - SOUDAY	06 19 85 47 24
	VERGER DE LA GOUËVRIE - Jus de Pomme - ARVILLE	02 54 80 81 26
TAXI	TAXI DU PERCHE - SOUDAY www.facebook.com/taxiduperch/	02 54 80 89 44
VELO	LA ROUE LIBRE DU PERCHE - SOUDAY larouelibreduperche@gmail.com	07 88 85 33 03 02 54 89 75 35

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
BAR TABAC	CAFE DE LA PLACE 1 Bis place des Porches - SOUDAY	02 54 80 94 83
BOUCHERIE CHARCUTERIE	DELAIN Philippe 5 rue des loisirs - SOUDAY	02 54 80 93 16
BAR RESTAURANT	LA MERE TRANQUILLE - SAINT-AGIL https://www.facebook.com/La-mère-tranquille-200721639940713/	09 78 31 85 64
	LA ROSE - Traiteur - SOUDAY www.facebook.com/Restaurant-de-la-rose-112002907149912/	02 54 89 74 38
	LE RELAIS DE LA COMMANDERIE - ARVILLE www.relaisdelacommanderie.com	02 61 44 09 27
EPICERIE	LOURDEL Dominique 1, rue de la poste - SOUDAY	02 54 80 70 81
BOULANGERIE PATISSERIE	TESSIER Olivier 15, place des Porches - SOUDAY	02 54 80 93 55
PRÊT A PORTER	LA ROMANCE - Bijoux - accessoires - Prêt à porter - SOUDAY - https://www.laromanceboutique.com/	06.44.16.58.31

Concert bal dans le jardin de la Grange

Fête Tranquille

Participation des enfants au 11 Novembre

14 juillet

Feu d'Artifice

Fête Médiévale

Paysage de Couëtron au Perche

Toutes les informations de la commune :

www.couetronauperche.fr

IntraMuros

facebook.com/couetronauperche

Toutes informations susceptibles d'être intégrées dans le contenu, peuvent nous parvenir à l'adresse suivante :

communication@couetronauperche.fr

L'équipe communication

Mairie :

6, rue de la Mairie - Souday
41170 Couëtron-au-Perche

02 54 80 93 18
mairie@couetronauperche.fr

du Lundi au Jeudi de 9h à 12h
Le Vendredi de 14 h à 17h30

A partir du 1er janvier 2023
Nouveaux horaires :
Arville : Lundi de 14h30 à 16h30
Oigny : Mercredi de 11h à 12h
Saint-Avit : Jeudi de 14h à 15h

Saint-Agil
Mardi de 14h à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h

Edité par la Mairie de Couëtron-au-Perche. Directeur de la publication : Jacques Granger, Maire.
Conception graphique, réalisation et diffusion : Mairie de Couëtron-au-Perche.
Crédits photos : Laurent Alvarez, Nadine Aubert, Séverine Bordron, Théo Coirre, Cheptel Aleïkoum, Commanderie d'Arville, Echalier, Nathalie Geray, Patrick Grange, Stéphanie Hélière, Jean-Marie Papot, Bruno Reimbeau, Arnaud Roullier.

Ne pas jeter sur la voie publique